





Port du Crouesty - 56640 Arzon
Tel 02 97 53 78 07 / Fax 02 97 53 61 35
http://www.ycca.fr / ycca@wanadoo.fr

One Two Cup 2019 ANNEXE aux INSTRUCTIONS de COURSES

Port du Crouesty - 27 et 28 Avril 2019

Date	Lieu	Coefficients	Р	M	В	W
27 Avril 2019	Port Navalo	41 / 36	11 h 17	17 h 15	05 h 47	18 h27
28 Avril 2019	Port Navalo	31 / 32	01 h 02	14 h 07	07 h 02	19 h 44

Ephéméride solaire (zone Vannes): Samedi 27 Avril 2019 : Lever à 06 h 59 - Coucher à 21 h 18

Dimanche 28 Avril 2019 : Lever à 06 h 57 - Coucher à 21 h 20

1 REGLES

1.1 La régate sera régie par :

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020,

Les prescriptions de la FFVoile,

Les règles de jauge Osiris 2019.

Les présentes instructions de course.

- 1.2 La régate est classée en catégorie C de publicité.
- 1.4 Du coucher au lever du soleil, les feux de navigation réglementaires doivent être allumés; les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B (règles de barre et de route) du RIPAM (COLREG).
- 1.6 La langue officielle de l'épreuve est le français.
- 1.7 Inscriptions: Cette épreuve est ouverte aux croiseurs jaugés HN-OSIRIS 2019 d'un groupe net égal ou supérieur à 14,5. Ils seront en conformité avec leur jauge et en règle avec l'acte de francisation et les affaires maritimes. (Catégorie de navigation C minimum exigée). Il est rappelé que tout concurrent doit être licencié « compétition » 2019 à la FFV pour les équipages français. Le visa médical est obligatoire ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.

1.8 En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou non ou de continuer à courir ou non. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées à l'article 1.1 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

2 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel placé sous l'entrée du Yacht Club Crouesty Arzon.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard 1h30' avant l'envoi du signal d'avertissement.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât situé sur la terrasse de la capitainerie du port du Crouesty.
- 4.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 60 minutes après que l'Aperçu ait été amené ».

5 PROGRAMME DES COURSES

5.1 Les Régates.

<u>Samedi **27** Avril 2019 :</u>

09h30: Briefing au Yacht Club du Crouesty-Arzon

11h00: Mise à disposition du comité pour une ou deux courses

Dimanche 28 Avril 2019:

08h30 : Briefing / petit déjeuner au Yacht Club du Crouesty-Arzon 10h00 : Mise à disposition du comité pour une ou deux courses

Vers 16h00 : Remise des prix au Yacht Club du Crouesty-Arzon

5.3 Lors de la première course du jour, le pavillon orange sera envoyé au plus tard en même temps que le signal d'avertissement. Pour chaque course à suivre disputée le même jour, le signal d'avertissement sera donné au plus tôt 5 minutes après l'envoi du pavillon orange.

6 PAVILLON DE CLASSE

Pour les « <u>Duos</u> » : Le pavillon de classe est la Flamme **Verte** Pour les « <u>Solos</u> » : Le pavillon de classe est la Flamme **Jaune**

7 ZONE DE COURSE

La zone de course est située : En Baie de Quiberon, Houat, Hoëdic, Estuaire de la Vilaine

8 PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits en annexe 1.
- 8.2 Le cap compas approximatif de la première marque est, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.

- 8.3 Une bouée de dégagement pourra être mouillée dans l'axe du vent par rapport à la ligne de départ, un pavillon « D » hissé sur le bateau comité signalera cette possibilité ; si la bouée de dégagement est à laisser à tribord, un pavillon VERT sera hissé sous le pavillon « D » ; s'il n'y a pas de pavillon vert, la bouée de dégagement est à laisser à bâbord.
- 8.4 Une réduction de parcours peut être faite :

A toute marque à contourner pour un parcours côtier.

9 MARQUES

Les marques sont des bouées cylindriques, ou des marques officielles (cardinales, danger isolé...).

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'attention des concurrents est attirée sur le risque de danger à proximité de certaines marques. Zone interdite à la navigation : Zone mytilicole définie par 4 bouées dont les coordonnées, définies par le SHOM, sont les suivantes :

- Bouée Cardinale Nord : 47°25,060 N ; 2°56,630 W - Bouée Cardinale Est : 47°24,910 N ; 2°56,195 W - Bouée Spéciale : 47°24,450 N ; 2°56,550 W - Bouée Spéciale : 47°24,540 N ; 2°56,750 W

11 DEPART

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, modifiée comme suit :

Temps	Signaux	Signification
5'	Envoi du pavillon de classe, + signal sonore	Avertissement
4'	Envoi du pavillon P, I, Z, U ou Noir + signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée du signal préparatoire + signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0	Amenée du pavillon de classe + signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

- 11.1 Pour les parcours, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et le côté parcours de la marque de départ.
- 11.3 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV.

12 REDUCTION de PARCOURS - CHANGEMENT de PARCOURS :

- 12.1 Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute marque de parcours (à contourner), l'arrivée se faisant alors à celle-ci ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « S ».
- 12.2 Un changement de parcours pourra être effectué à toute marque de parcours à contourner. Il sera signalé par l'envoi du pavillon « O » ; dans ce cas, les concurrents devront regagner directement la ligne d'arrivée, en respectant le balisage.
- 12.3 Une bouée dite "VARIABLE" pourra être mouillée entre 2 marques de parcours.

 Le pavillon C envoyé avec une indication de cap et distance au voisinage d'une marque à contourner signifie : après le passage de cette marque, une nouvelle marque supplémentaire de parcours est à contourner, le pavillon vert sera envoyé pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord.

 L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course). Après cette marque reprendre le parcours tel que défini dans les IC.

13 ARRIVEE

- 13.1 Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par :
 - Le mât portant le pavillon orange d'un bateau du Comité de Course arborant un pavillon bleu.
 - Le côté parcours de la marque.
- 13.2 Pour l'arrivée au Crouesty, la ligne est située à proximité de la marque latérale verte N° 1 du chenal.
- 13.3 Pour l'arrivée en baie de Kerjouano, la ligne est située à proximité de la zone de départ.

14 SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Un bateau qui a effectué une pénalité selon la règle 44.1 doit compléter un formulaire de reconnaissance d'infraction au secrétariat de l'YCCA dans le délai de dépôt des réclamations.
- 14.2 Pénalités de remplacement pour infraction aux règles autres que celles du chapitre 2 : Une infraction pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.
- 14.3 L'ensemble des pénalités en pourcentage sera calculé selon les modalités de la règle 44.3c.
- 14.4 Départ anticipé sous pavillon « P-I-Z »: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la manche concernée une pénalité en temps réel de 10 mn, ceci modifie les règles 30 des RCV 2017/2020.

15 TEMPS LIMITE

Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans le temps limite calculé ainsi : 2 minutes par mille nautique du parcours ajoutées au temps du premier classé dans la seconde moitié des partants° de leur classe, sont classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV. La clôture de la ligne d'arrivée sera annoncée à la VHF.

°Exemple : si la classe compte 8 partants pour la course concernée, le temps limite sera décompté à partir de l'heure d'arrivée du 5ème concurrent de la classe.

16 RECLAMATIONS et DEMANDES de REPARATION

- 16.1 Les formulaires de réclamation et de reconnaissance d'infraction sont disponibles au secrétariat de course de l'YCCA. Les réclamations, reconnaissances d'infraction, demandes de réparation, déclarations d'abandon, doivent être déposées dans le temps limite du dépôt des réclamations au secrétariat du Comité de Réclamation.
- 16.2 Pour chaque classe, le temps limite du dépôt des réclamations est de 60 minutes après que le dernier bateau de la classe a fini la course, et, peut être prolongé en cas de réduction.
- 16.3 Les intentions de réclamations du comité de course ou du comité de réclamation seront affichées pour informer les bateaux selon la règle 61.1 (b).
- 16.4 Les infractions aux articles suivants des instructions de course : 14.1, 18 ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau. Ceci modifie la règle 60.1 (a) des RCV.

17 CLASSEMENT

Le classement sera établi sur la base du temps compensé. Toutes les manches seront comptabilisées.

18 REGLES de SECURITE

18.1 Contrôle à la sortie et au retour des voiliers : Emargement à partir de listes de concurrents au départ et à l'arrivée. L'émargement « départ » sera clos à l'heure du signal d'avertissement. L'émargement « arrivée » sera clos à l'heure limite de dépôt des protestations. Le non-respect de l'émargement entraînera une pénalité de 10% du nombre des inscrits. La pénalité s'appliquera à la première course courue du jour par le concurrent.

- 18.2 Abandon : Tout concurrent qui abandonne doit le signaler, si possible à un bateau du comité de course ou par VHF au comité de course et obligatoirement par écrit, dès son retour à terre, faute de quoi, le jury pourra prononcer son exclusion de l'épreuve.
- 18.3 Le canal de vacation radio sera donné au briefing. La VHF à bord est obligatoire.
- 18.5, Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire ; à défaut, le bateau pourra se voir disqualifié.
- 18.6 Les bateaux devront être équipés :
 - -d'un moteur en état de fonctionnement
 - -d'une autonomie en carburant suffisante
 - -d'un réflecteur radar.
- 18.7 Matériel de sécurité : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur.
- 18.8 Le comité de course peut demander éventuellement une feuille d'auto pointage aux marques de passage du parcours. Si besoin, elle devra être déposée au secrétariat à l'arrivée lors de l'émargement retour.

20 CONTROLE DE JAUGE.

- 20.1 Chaque bateau doit se conformer à la jauge Osiris 2019.
- 20.2 Des contrôles de jauge sont à la discrétion de l'organisation durant toute la durée de l'épreuve à terre ou à la fin de chaque manche.

22 BATEAUX OFFICIELS.

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme YCCA.

27 COMMUNICATIONS RADIO ET TELEPHONE.

Le canal de vacation radio sera donné au briefing

N° de téléphone du Comité Course et organisation :

УССА: 02 97 53 78 07 Yves BORAUD 06 08 73 77 52 Michel GOLDFARB 06 66 60 06 76

> Le Président du Comité de Course Michel GOLDFARB Arbitre Fédéral Régional

Annexe n° 1 - Parcours

Si une flamme blanche est envoyée sous la flamme numérique du parcours, l'arrivée se fera :

A environ 0,3 MN de la verte N°1 du chenal du Crouesty, entre le bateau comité, à laisser à bâbord, et une bouée, à laisser à tribord.

Parcours N°1 (Flamme N°1) 16.7 MN

Départ en baie de KERJOUANNO selon paragraphe 11.1 des IC

Laisser la Cardinale Sud MEABAN à Tribord

Contourner la Cardinale Nord QUIBERON en la laissant à bâbord

Contourner la Cardinale Sud QUIBERON en la laissant à bâbord

Contourner la Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à bâbord

Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à bâbord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°2 (Flamme N°2) 18,5 MN

Départ en baie de KERJOUANNO selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à tribord

Contourner BASSE NOUVELLE en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à tribord

Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à bâbord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°3 (Flamme N°3) 18,2 MN

Départ en baie de KERJOUANNO selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à bâbord.

Contourner la Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Sud QUIBERON en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Nord QUIBERON en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à Bâbord.

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°4 (Flamme N°4) 18,6 MN

Départ en baie de KERJOUANNO selon paragraphe 11.1 des IC

Laisser la Bouée Cardinale SUD MEABAN sur tribord

Contourner la Bouée Danger Isolé BUGALET en le laissant à bâbord

Contourner la Bouée Cardinale NORD QUIBERON en la laissant à bâbord.

Contourner la Bouée Cardinale LA CHIMERE en la laissant à bâbord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°5 (Flamme N°5) 17,6 MN

Départ en baie de KERJOUANNO selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner LA VIEILLE en la laissant à bâbord

Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à bâbord.

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à tribord.

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°6 (Flamme N°6) 19,1 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Bouée Cardinale LA CHIMERE en la laissant à tribord

Contourner le rocher de La Vieille en le laissant à tribord

Contourner BASSE NOUVELLE en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à bâbord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°7 (Flamme N°7) 19.9 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à bâbord.

Contourner le rocher de La Vieille en le laissant à bâbord

Contourner la Bouée cardinale Ouest LA RECHERCHE en la laissant à bâbord

Contourner la Bouée Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à tribord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

.Parcours N°8 (Flamme N°8) 17,5 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à tribord.

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à bâbord.

Contourner la Bouée Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à tribord.

Contourner la Bouée cardinale Ouest LA RECHERCHE en la laissant à bâbord

Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à tribord.

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°9 (Flamme N°9) 20,4 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC

Contourner la Bouée Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à bâbord.

Laisser les cardinales Sud du GRAND MONT et du BAUZEC sur bâbord.

Contourner la Bouée Cardinale Sud ST JACQUES en la laissant à tribord.

Contourner la Bouée Danger Isolé LOCMARIAQUER en la laissant à tribord.

Contourner la Bouée cardinale Ouest LA RECHERCHE en la laissant à tribord

Contourner la Cardinale Sud MEABAN en la laissant à tribord.

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°10 (Flammes N° 1+0): 26.8 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC

Laisser la Cardinale Sud MEABAN à Tribord

Contourner la Cardinale Nord QUIBERON en la laissant à bâbord

Contourner la Cardinale Sud QUIBERON en la laissant à bâbord

Passer au large de la Chaussée Quiberon en laissant ses Dangers à tribord

Basse Nouvelle à tribord

Le Grand Coin à tribord

Le Rouleau à bâbord

Passer au large de Houat, débordant les Dangers "Men Portz Plous" à laisser à bâbord

Contourner largement la pointe Sud de Houat et ses Dangers à laisser à bâbord

Men er Mouteliguet à tribord

Contourner largement Er Yoc'h en le laissant à bâbord

Contourner le Rocher La Vieille en le laissant à tribord

Longer la Zone mytilicole en la laissant à tribord

La Chimère à bâbord

Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO

Parcours N°11 (Flammes N° 1+1): 31.8 MN

Départ en baie de Kerjouanno selon paragraphe 11.1 des IC
Contourner la Bouée Cardinale Sud LA CHIMERE en la laissant à bâbord
Contourner la Bouée cardinale Ouest LA RECHERCHE en la laissant à bâbord
Passer au large de l'ile DUMET et ses dangers en les laissant à bâbord
Contourner la Spéciale SUD zone Mytilicole (DUMET) en la laissant à bâbord
Contourner la Bouée cardinale EST Basse Est ile DUMET en la laissant à bâbord
Contourner la Marque spéciale Mytilicole (DUMET) en la laissant à bâbord
Contourner la Bouée cardinale Nord zone Mytilicole (DUMET) en la laissant à bâbord
Laisser les cardinales Sud du BAUZEC et du GRAND MONT sur tribord
Contourner la Bouée Danger Isolé L'EPIEU en la laissant à tribord
Arrivée selon article 13 des IC entre la bouée de départ et le bateau comité en baie de KERJOUANNO